



# DÉCLARATION DU COLLÈGE ÉCHEVINAL POUR LA LÉGISLATURE 2023 À 2029

## La commune du Lac de la Haute-Sûre en quelques mots

La commune du Lac de la Haute-Sûre, dans sa composition actuelle, remonte au 1<sup>er</sup> janvier 1979 suite à la fusion des communes de Harlange et Mecher. Son nom fait référence au lac de la Haute-Sûre qui la borde. La commune est délimitée à l'ouest par la frontière belge et se compose de huit villages comme suit : Bavigne étant son chef-lieu, Harlange, Nothum, Kaundorf, Liefrange, Tarchamps, Watrange et Mecher.

De petite commune nichée dans les Ardennes luxembourgeoises au passé marqué par les affres de la deuxième guerre mondiale, notre commune n'a cessé de se développer au fil des années en attirant de plus en plus de monde issu des quatre coins du pays et au-delà de ses frontières doublant ainsi sa population depuis les années 80 pour atteindre 2.253 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2023. Ce qui représente une densité de 46 habitants au km<sup>2</sup> pour une superficie totale de 48,50 km<sup>2</sup>.

L'eau étant un élément fort de l'identité de notre commune par la présence du lac de barrage, les forêts, champs et autres chemins pédestres en sont une autre. En effet, notre commune se compose de 288,15 ha de surface boisée, dont la majeure partie est divisée en trois catégories d'âge allant de 21 à 80 ans. 116,6 ha sont recouverts de forêts de conifères et 154,18 ha de forêts de feuillus. De plus, la commune dispose de 64,5 ha de

pâtures affermées ainsi que de 97,9 km de voies vicinales et 52,1 km de chemins ruraux.

La commune regorge également de chemins de randonnée dont l'*Eislek Pad* à Bavigne d'une distance de 9,92 km, qui longe le lac de la Haute-Sûre, de circuits auto-pédestres au départ de Harlange de 8,39 km et de Kaundorf de 8,51 km ainsi que des sentiers locaux depuis Harlange (8,16 km), Liefrange (5,46 km et 7,64 km) et Kaundorf (3,86 km et 4,92 km). Sans oublier le sentier de la mémoire Schumannseck, lieu de mémoire national qui garde les traces des combats les plus meurtriers de la Bataille des Ardennes de 1944 – 1945, comprenant deux parcours de 1,2 km et 2,8 km.

Les amateurs de deux roues y trouvent également leur bonheur grâce au *Mountainbike-Tour* de Bavigne (33,20 km) ou encore de la piste cyclable de l'Ouest permettant de relier Bavigne à Liefrange (3,27 km).

Le patrimoine culturel matériel favorise également l'attractivité dans notre commune tels que le *Liewege Përmeskupp* à Kaundorf, le *Harelerberg* à Bavigne ou encore la chapelle Fatima à Harlange en tant que mémorial.

Bref, une commune où il fait bon vivre, dirigée par un nouveau collège échevinal bien décidé à perpétuer cette valeur sûre.

**Commune  
du Lac de la Haute-Sûre**

1, rue Laach  
L-9655 Harlange

T. : 99 35 54 - 1

F. : 99 35 53

[www.lac-haute-sure.lu](http://www.lac-haute-sure.lu)

## fr Perspectives de la commune

La déclaration du collège échevinal se veut être un guide pratique à destination des citoyens permettant de comprendre les tenants et aboutissants du travail et des défis qui incombent au conseil communal pendant la durée de son mandat.

Un des prérequis de notre commune est le maintien de la qualité de vie. Un des défis de cette législature consistera entre autres dans la mise à disposition des fonds nécessaires à la réalisation de différents projets de construction à venir ou déjà en cours.

La durabilité est un autre élément important auquel sont étroitement liés les volets économiques, sociaux et la préservation de la nature.

A tout niveau, la transparence et la proximité envers et avec les citoyens sont un leitmotiv afin de rendre le travail du conseil communal plus accessible. Et cela dans le but de donner envie aux gens de s'engager activement, que ce soit par le biais des commissions consultatives ou en participant aux activités communales, culturelles ou sportives afin de stimuler la cohésion sociale au sein de notre commune.

## Répartitions des ressorts

- **Marco Koeune**, bourgmestre : administratif, permis de construire, état civil, finances, culture, coopération régionale
- **Francis Schon**, 1<sup>er</sup> échevin : école régionale, infrastructures communales, service des régies, CGDIS, bâtiments publics
- **Carole Bück**, 2<sup>e</sup> échevine : questions sociales, environnementales et climatiques

En plus des réunions du conseil communal, les conseillers seront informés des décisions importantes du collège échevinal lors de séances de travail régulières et impliqués dans le processus décisionnel.

Ecoute

Social

Citoyen

Durabilité

Education

Echanges



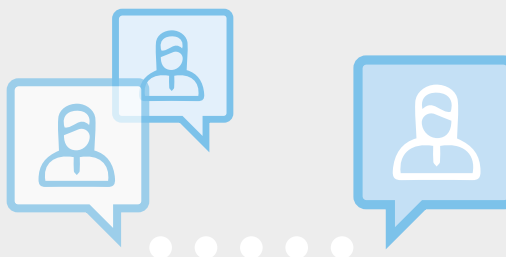
## fr Syndicats intercommunaux et organisations

Au niveau des syndicats intercommunaux et organisations, la commune du Lac de la Haute-Sûre est représentée par les membres du collège échevinal respectivement par les conseillers communaux désignés lors de la première séance du conseil communal.

Syndicats intercommunaux et organisations	Délégué(s) 2023
Ecole régionale Uewersauer	Schon Francis, Koos Marc, Tock Patrick
Parc naturel de la Haute-Sûre	Gaasch Gaby
Distribution d'Eau des Ardennes (DEA)	Koeune Marco
Contrat rivières Haute-Sûre & COPIL (Natura 2000)	Glod Tom
Klimabündnis	Glod Tom (e) & Bück Carole (s)
Late Night Bus	Staudt Jean-Paul
Leader Éislek	Gaasch Gaby (e) & Glod Tom (s)
ORT Éislek	Glod Tom (e) & Gaasch Gaby (s)
SIDEC	Staudt Jean-Paul
SIDEN	Majerus Nico
Transports publics	Schon Francis & Staudt Jean-Paul
Syndicat d'initiative HATAWA	Bück Carole
Syndicat d'initiative Bavigne	Gaasch Gaby
Syndicat d'initiative Liefrange	Tock Patrick
Syndicat d'initiative Kaundorf	Majerus Nico
CIGR Wiltz	Schon Francis & Majerus Nico
Pacte climat régional	Bück Carole
CELAC	Koeune Marco & Tock Patrick
PME Guichet unique	Schon Francis & Majerus Nico
Club Uewersauer	Bück Carole & Tock Patrick
Commission régionale (Stauséi)	Koeune Marco & Gaasch Gaby

\*(e) effectif - (s) suppléant





## fr Les commissions consultatives communales

Les commissions vont être réorganisées et renouvelées pour améliorer la participation des citoyens à la vie publique. Ces dernières ont une fonction consultative et servent à soutenir le conseil communal dans les décisions à prendre.

A l'instar des commissions obligatoires telles que la commission scolaire ou la commission « vivre ensemble », les commissions suivantes vont être revues voire redéfinies :

- commission de l'environnement
- commission de la culture et du développement
- commission intercommunale sportive

Echevine « pacte climat » & team	<b>Bück Carole</b>
Echevine « pacte nature » & team	<b>Bück Carole</b>
Pacte « vivre ensemble »	<b>Bück Carole</b>
Pacte logement	<b>Collège échevinal</b>

Le règlement d'ordre intérieur des commissions consultatives du 09.04.2018 fixent les procédures et la composition des commissions consultatives.

Chaque commission est composée d'au moins un conseiller communal et de quatre résidents de la commune du Lac de la Haute-Sûre. Les membres doivent être âgés de 18 ans et sont nommés par le conseil communal.

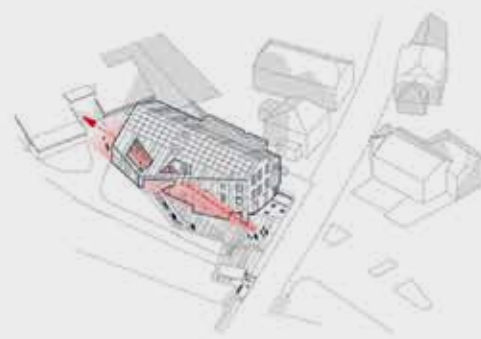
## Proximité avec le citoyen

Dans un souci de transparence, les citoyens doivent être davantage impliqués dans la vie publique. C'est ainsi que le conseil communal mise sur plus de dialogue avec ces derniers, à travers notamment :

- de présentations/audiences publiques des grands projets
- d'organisation de forums citoyens
- de coopération plus étroite avec les associations
- de rencontres avec les jeunes
- d'utilisation d'outils de communication tels que le bulletin communal, la newsletter *Stauséinews*, le sms-2citizen, Facebook, un tableau d'affichage municipal électronique
- d'invitations à la Fête nationale et d'autres événements
- de changement des heures d'ouverture de l'administration communale à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024 :

Bureau de la population	Matin	Après-midi
Lundi	08:15 - 11:45	fermé
Mardi	fermé	14:00 - 16:45
Mercredi	08:15 - 11:45	14:00 - 16:45
Jeudi	fermé	14:00 - 19:00
Vendredi	08:15 - 11:45	fermé

> **Luc Petry**, ingénieur-technicien : sur rendez-vous uniquement



## fr Travaux de construction et d'infrastructure

- construction d'une nouvelle mairie à Bavigne
- construction d'un centre médical avec pharmacie à Nothum
- création de logements au « Néckelspäsch » à Nothum
- construction d'une crèche communale à Harlange

**De nouveaux projets seront lancés en fonction des moyens budgétaires et avec l'aval du conseil communal :**

- réalisation d'une zone d'activité économique régionale (ZAER)
- construction d'une nouvelle station d'épuration moderne ainsi qu'un bassin de rétention à Harlange (Harlange-Watrange-Tarchamps)
- création d'une place publique à Harlange dotée d'un « shared space »
- analyse de la possibilité d'introduire des zones 30km/h dans les villages de la commune et notamment autour de l'école régionale Uewersauer
- création de formes alternatives de logement
- adaptation du règlement des bâtisses actuel
- réaffectation de l'ancien cimetière de Tarchamps en parc
- réfection des ponts délabrés enjambant les chemins de remembrement à Tarchamps
- construction d'un nouveau centre d'intervention pour le CGDIS
- réalisation de travaux d'entretien et de réfection des routes
- réaménagement de la place du village à Bavigne en coopération avec les Ponts&Chaussées
- réalisation de plaines de jeux attractives dans la commune



## Finances communales

La commune s'engage à gérer ses ressources financières consciencieusement et de manière responsable. Un plan financier pluriannuel permet de faire des prévisions sur investissements, échelonnés sur plusieurs années, sous forme de tableaux clairs et lisibles.

Les taxes communales seront à l'avenir soumises au principe de couverture des coûts. Lors de l'exécution des projets, le collège échevinal accordera une attention particulière aux diverses aides et subventions étatiques existantes afin de pouvoir en bénéficier pleinement.

Le collège échevinal poursuivra une politique de recrutement prudente afin de maintenir les dépenses administratives aussi basses que possible.



**Eclairage****Certificat****Pacte climat**

## **fr** Eau, énergie et environnement

Au niveau de l'eau potable, un projet d'accord de reprise des réservoirs d'eau potable communaux (Nothum, Harlange, Tarchamps) en coopération avec la DEA, est à l'étude. Son objectif : optimiser davantage la sécurité en matière d'approvisionnement et de la qualité de l'eau.

En matière d'énergie, des projets sont en cours d'élaboration en collaboration avec l'équipe « pacte climat » afin de réduire la consommation d'énergie dans notre commune. Cela comprend le recours à l'utilisation d'ampoules LED pour l'éclairage public, à l'énergie géothermique dans les nouvelles constructions, mais également à l'installation de panneaux photovoltaïques sur les toits des bâtiments communaux ainsi qu'à l'implantation de bornes de charge supplémentaires pour les voitures électriques.

Par ailleurs, le conseil communal continue à soutenir les efforts fournis par la « société luxembourgeoise des énergies renouvelables » (SOLER) dans le cadre de la réalisation d'un parc éolien « Harlange-Tarchamps-Watrange ».

Côté environnement, l'équipe « pacte nature » s'active également pour trouver des solutions efficaces afin de lutter contre les pertes au niveau de la biodiversité.

Dans un souci de préservation de la nature, la commune a fait certifier ses forêts selon les règles PEFC. Une certification supplémentaire des bois communaux selon les principes FSC (« Forest Stewardship Council ») est envisagée.

## **Coopération régionale**

En tant que commune fusionnée (01.01.1979), la commune du Lac de la Haute-Sûre a accumulé une grande expérience en matière de coopération intercommunale. L'organisation scolaire en particulier est un bel exemple de coopération réussie à travers son syndicat scolaire en charge de la gestion de l'école régionale Uewersauer.

Dans ce sens, une nouvelle fusion avec nos communes partenaires de Boulaide et Winseler pourrait bien représenter une symbiose significative, si à travers le dialogue avec les citoyens, nous parvenions à débattre des avantages d'une telle manœuvre. Le tout sous l'égide du ministère de l'Intérieur. A ce propos, le collège échevinal est chargé de sonder ses confrères/-sœurs des communes voisines par rapport à la faisabilité d'un tel projet et pour déterminer si le jeu en vaut vraiment la chandelle.

La commune du Lac de la Haute-Sûre va également s'impliquer davantage, ensemble avec les autres communes-membres, dans les affaires du parc naturel de la Haute-Sûre, le tout dans l'intérêt de ses citoyens. Le lac de la Haute-Sûre reste un dénominateur commun à ces communes. Son importance en tant que réservoir d'eau potable pour le Grand-Duché ne fait aucun doute. Considérée comme zone récréative, notre région détient un statut d'intérêt national (exp. : *Qualitätswanderregion Éislek*) regorgeant d'activités extérieures alléchantes.

De plus, la création d'une zone d'activité économique régionale à Nothum (« Schumannseck ») ainsi qu'un centre de recyclage non loin, stimulera la création d'emploi dans le coin. Les premières démarches ont été déjà faites dans ce sens.

”  
*Seuls, nous sommes plus rapides dans la prise de décision,*

*ensemble, nous avançons au cœur de l'affaire.*“